



REPUBLIQUE  FRANÇAISE

*Liberté Egalité Fraternité*

DEPARTEMENT DE L'AUDE  
ARRONDISSEMENT DE NARBONNE

SEANCE DU 25 FEVRIER 2021

COMMUNE D'ORNAISONS

**N° D/2021-07**

NOMBRE DE CONSEILLERS : En exercice : 15 Présents : 10 Procurations : 5 Votants : 15  
DATE DE CONVOCATION : 12 février 2021  
VOTES : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

L'an **DEUX MIL VINGT ET UN** et le **VINGT-CINQ FEVRIER** à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'ORNAISONS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la salle polyvalente communale, lieu inhabituel des séances afin de respecter les consignes de l'Etat en période de pandémie du coronavirus, sous la Présidence de Monsieur Gilles CASTY, Maire.

Présents : CASTY Gilles - CHAOUAT Claire - SOLER Xavier - TISSEYRE Fanny- RICHARD François - SAEZ Muriel - GALEYRAND Éric - GARCIA Cathy - MEKHATRIA Malick - NADAL BLIN Sylvie - BARSALOU André - DEGLIAME Vincent - JURCZYK Jean-Yves - GIOVANNINI Elsa - GASPARINI Sébastien

Absent : SOLER Xavier - RICHARD François - GIOVANNINI Elsa - GASPARINI Sébastien - JURCZYK Jean-Yves

Procuration: SOLER Xavier à TISSEYRE Fanny - RICHARD François à CASTY Gilles - GIOVANNINI Elsa à CHAOUAT Claire - GASPARINI Sébastien à GALEYRAND Éric - JURCZYK Jean-Yves à BARSALOU André

CHAOUAT Claire a été élue secrétaire de séance et a accepté ces fonctions.

**OBJET : Demande de subvention dans le cadre de FRANCE RELANCE AUDE pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux**

M. le Maire informe l'assemblée que dans le cadre du plan « FRANCE RELANCE AUDE » de l'Etat sur le soutien à la rénovation énergétique qui permet une prise en charge des travaux à hauteur de 80% maximum, il propose d'effectuer les travaux suivants :

**ÉCOLE PRIMAIRE**

- remplacement de la chaudière au fioul par une chaudière bois- énergie.

### **SALLE POLYVALENTE**

- remplacement de la chaudière au gaz en chaudière bois-énergie
- remplacement des menuiseries extérieures par des fenêtres répondant aux normes

### **MAIRIE-POSTE**

- remplacement des menuiseries extérieures du rez-de-chaussée
- Isolation d'un mur d'un bureau, côté nord.
- Modernisation du système d'éclairage

### **SALLE COMMUNALE ASSOCIATIVE**

- remplacement des menuiseries : 1 porte et 2 fenêtres.
- Modernisation du système d'éclairage

Le montant total des travaux s'élève à **221 394,07€ HT**.

Le plan de financement proposé est le suivant :

- **État 80% soit 177 115,25 € HT**
- **Autofinancement 20% soit 44 278,81 € HT**

Considérant que l'ensemble de ces travaux permettra une nette baisse des dépenses énergétiques de la commune, M. le Maire invite l'assemblée à délibérer.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,  
Par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

### **DECIDE**

**AUTORISE** M. le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat à hauteur de 80% du montant total des dépenses

**VALIDE** le plan de financement ci-dessus

**DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la commune d'Ornaisons.

**HABILITE** M. le Maire à signer toutes les pièces utiles à cet effet.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES  
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,  
Gilles CASTY

Pour le Maire,  
Point délégué,

